



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Saint-Étienne, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À

SAINT-ÉTIENNE





L'ARRIVÉE À SAINT-ÉTIENNE /

◆ Un accueil mutualisé, le *Students Welcome Desk*

En septembre-octobre, le Students Welcome Desk est ouvert pour vous guider dès votre arrivée à Saint-Etienne, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches administratives et votre installation.

Des permanences mutualisées en français et anglais sont organisées pour informer, guider et accompagner les étudiants internationaux sur les questions de santé, logement, vie quotidienne, titre de séjour, etc.

Permanences à la Comète du 28 août au 13 octobre 2023, les mardis de 9h à 13h et les jeudis de 13h à 17h.

Adresse : Espace Info Jeunes, La Comète, 7 Avenue du Président Emile Loubet, 42000 Saint-Etienne.

Contact : 04 77 48 63 33.

Des permanences sont également prévues dans les établissements partenaires impliqués. Contactez votre établissement d'accueil pour plus d'information à ce sujet.

Accueil : en dehors des permanences, hotline de 10h à 13h30 et de 15h à 17h au 04 37 37 43 00 ou welcoming-student@univ-st-etienne.fr

Pour en savoir plus, consultez les pages dédiées aux étudiants internationaux :

<https://www.univ-st-etienne.fr> > International > Etudiant international

◆ L'Accueil à l'Université Jean Monnet

À l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne, le Bureau des Mobilités internationales accompagne tout au long de l'année les étudiants Internationaux.

Adresse : Direction de l'International, Entrée 1, 2^e étage, 21 rue Denis Papin, 42100 Saint-Étienne.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi.

Contact : welcoming-student@univ-st-etienne.fr

Certaines facultés, écoles et composantes proposent un accueil spécifique : Telecom Saint-Etienne, IUT de Saint-Etienne, IUT de Roanne, IAE de Saint-Etienne

Pour en savoir plus :

- Voir les pages web du **Bureau des Mobilités internationales** : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/international-1/etudiants-internationaux-incoming-students.html>

- Voir également les pages « **Bienvenue à l'UJM** » : <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

◆ L'accueil des scientifiques internationaux

Chaque établissement a mis en place un dispositif spécifique d'accueil des doctorants et des chercheurs étrangers et de leur famille. Il veille à l'accompagnement dans toutes les démarches relatives à la préparation et au bon déroulement du séjour (logement, titre de séjour, santé, activités découverte de la ville en anglais...). Il organise également des rencontres régulières pour faciliter l'intégration. L'Université Jean Monnet est labellisée centre Euraxess.

Adresse : Espace Euraxess-Université Jean Monnet, Direction de l'International, 2^e étage, 21 rue Denis Papin, 42100 Saint-Etienne.

Contact : research-mob@univ-st-etienne.fr

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Saint-Étienne !

- Dans certaines écoles, un dispositif de parrainage par des étudiants a été mis en place. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

- Si vous êtes de niveau master à Saint-Etienne, vous pouvez devenir Jeune Ambassadeur. Il s'agit d'un programme de parrainage d'étudiants internationaux par des chefs d'entreprise et des membres des collectivités et institutions locales pour découvrir la ville, son activité et développer un projet entre Saint-Etienne et le pays d'origine. Informations et inscription : <https://www.jeunes-ambassadeurs.com/>

- À l'Université Jean-Monnet, il y a en plus deux types de parrainage (vous pouvez combiner les trois dispositifs) :

- *Le Buddy System*, parrainage entre étudiants sur toute la durée du séjour, pour un accompagnement et un échange culturel approfondi.

Informations et inscription : <https://buddysystem.eu/fr/>

- Le programme UJM GREETERS pour rencontrer des membres (étudiants et personnels) de l'Université Jean Monnet au cours d'une visite de la ville, un café, un repas, une activité sportive ou culturelle, partager un peu de sa culture, de son pays et découvrir en échange Saint-Etienne et ses habitants.

Informations et inscription : <https://forms.gle/WnStel2PX8es22VEA>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Pour ce qui concerne l'accueil dans votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À SAINT-ÉTIENNE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Renseignez-vous auprès de l'établissement dans lequel vous êtes admis pour obtenir des conseils et des pistes pour trouver votre logement.

Vor aussi le CRIJ, Centre Régional d'Information Jeunesse, Info-Jeunes Auvergne Rhône-Alpes, qui dispose d'un service de petites annonces : <https://www.info-jeunes.fr/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **Le Centre international de séjour André Wogenscky**, auberge de jeunesse située en plein centre-ville.
Adresse : 14 bis rue de Roubaix, 42000 Saint-Étienne.

Contact : 04 77 45 54 72.

Site : <https://www.cis-st-etienne.com/>

• **Autres types de résidences** : utilisez le moteur de recherche de l'Office de tourisme de Saint-Étienne qui recense toutes les modes d'hébergement : <https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr> > s'organiser > dormir

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de Lyon - Saint-Étienne**. Adresse : 11 rue Tréfilerie, 42000 Saint-Étienne.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Contact : 04 77 81 85 50.

Site (du CROUS de Lyon) : <http://www.crous-lyon.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**

- www.studapart.com : une plateforme de

LES DÉPLACEMENTS À SAINT-ÉTIENNE



Pour arriver à Saint-Etienne - gare

Châteaureux, vous pouvez prendre le train direct depuis Paris (3h) ou d'un autre lieu.



Vous pouvez aussi arriver directement à l'aéroport international de Lyon-Saint Exupéry,

puis rejoindre Saint-Étienne par la navette Blablacar Bus ou la navette Rhône Express puis le train départ de la gare Part Dieu.



De la gare, pour arriver jusqu'au campus Tréfilerie - Université Jean-Monnet, prendre le Tramway T3 Hôpital nord-Bellevue arrêt campus Tréfilerie.



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau Stas (bus et tramway) : <https://www.reseau-stas.fr/>
Les transports en commun sont à 10€/mois pour les étudiants.



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux Auvergne Rhône-Alpes (cartes de réduction possibles) : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>. Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://www.blablacar.fr/bus>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs :

- site local <https://movici.auvergnerrhonealpes.fr/>

- site national <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos en libre-service du réseau **VéliVert** de Saint-Étienne Métropole : <https://www.velivert.fr/>

logements privés à laquelle adhère un établissement de Saint-Étienne.

D'autres résidences privées, en consultant par exemple les sites :

- <https://www.adele.org/>
- <https://www.location-etudiant.fr/>
- <https://www.immojeune.com/>
- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Logements pour les chercheurs internationaux

Résidence des Arts – Maison internationale
11 rue Gambetta - 42 000 Saint-Etienne
Informations : <https://www.crous-lyon.fr/logement/residence-des-arts-maison-internationale/>
Contact et réservation : residencesarts@crous-lyon.fr

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ **Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour votre logement**, prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Les établissements d'enseignement supérieur ont mis en place des référents handicap ou des bureaux handicap qui sont à l'écoute des étudiants en situation de handicap. N'hésitez pas à les contacter.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter** sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- **Plus d'informations et cas particuliers** sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

- Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>
- Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.
- Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE
PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Saint-Étienne.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans certains établissements. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale, paramédicale et sociale qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

- **l'Espace Info Jeunes de Saint-Etienne** met à votre disposition des annonces d'offres d'emploi : <https://www.info-jeunes.fr/> > Emploi/Job

- **le site Jobaviz du CROUS** permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr/>

- **l'Université Jean-Monnet** vous propose une liste très complète de liens utiles pour trouver un stage : <https://www.univ-st-etienne.fr> > Formation > Orientation/insertion > Insertion professionnelle



LES SORTIES À SAINT-ÉTIENNE /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement.

• **A Saint-Etienne**, qui développe le sport pour tous et accessible à tous, vous pouvez aussi trouver de nombreuses activités proposées par la Ville : <http://www.saint-etienne.fr/> > Découvrir et sortir > Sports

• **A l'Université Jean-Monnet, le SUAPS** est le service universitaire chargé de l'organisation des activités physiques et sportives pour les étudiants : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/suaps.html>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante).

- consultez les pages réservées à la vie associative sur le site de l'Université Jean-Monnet qui compte plus de 60 associations dans tous les domaines : <https://www.univ-st-etienne.fr> > vie étudiante > associations

- rendez-vous à l'Espace Info Jeunes de Saint-Etienne. Adresse et contact : La Comète, 7 avenue du Président Emile Loubet, 04 77 48 63 33.

- consultez les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Saint-Étienne propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<http://www.saint-etienne.fr/talents>

• **À Saint-Étienne**, www.saintepass.fr est un site internet qui recense des bons plans pour les jeunes ! Il vous permet de bénéficier d'une offre culturelle et sportive gratuite : concerts, cinéma, théâtre, opéra, matchs, festivals, musées...

Ce service, réservé aux jeunes jusqu'à 25 ans, est proposé par la Ville de Saint-Étienne, en partenariat avec 80 établissements culturels et sportifs.

• **À l'Université Jean-Monnet**, vous pouvez bénéficier d'un **Carnet Culture**, composé de coupons utilisables dans 60 établissements culturels partenaires de

Saint-Étienne Métropole (librairies, théâtres, salles de spectacle, cinémas et musées) : Vous pouvez également profiter d'offres culturelles tout au long de l'année. Plus d'information : <https://www.univ-st-etienne.fr> > vie étudiante > culture et loisirs

• **Avec le CROUS**, découvrez en présentiel et suivez en ligne toutes les activités et événements proposés dans le cadre du programme Fil'Free tout au long de l'année sur les campus et en ville : www.crous-lyon.fr> Vie de Campus> Fil'Free

• **Pour se distraire ou se cultiver, à Saint-Étienne**, on trouve :

- 4 grands cinémas, avec de nombreuses salles dont un cinéma d'Art et d'Essai, Le Méliès et la Cinémathèque municipale (tarifs étudiants, cartes de fidélité et gratuité avec le Saintépass : www.saintepass.fr).

- 5 grands musées (tarifs réduits pour les étudiants) dont le Musée d'art moderne et contemporain, avec d'importantes collections d'œuvres contemporaines, et la Cité du design. **Saint-Étienne est la ville française désignée « Ville créative pour le design » par l'Unesco :**

<https://www.citedudesign.com/fr/home/>

- une dizaine de salles de spectacle, de théâtre, d'opéra et un **Centre de culture scientifique,**

technique et industrielle, la Rotonde, implanté au sein de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne.

- une douzaine de librairies, dont une institution, la Librairie de Paris, ouverte en 1961.

- 6 médiathèques de proximité, en réseau autour d'une médiathèque centrale :

<http://mediatheques.saint-etienne.fr/exploitation/>

• A Saint-Etienne, pour sortir, vous pouvez consulter l'**agenda** très complet du site de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole : <https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr>



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En 2000, Saint-Étienne a été la première ville française à être labellisée Ville d'art et d'histoire pour son patrimoine industriel.

• Le musée d'Art et d'Industrie, pour se plonger dans le contexte industriel et social de la région stéphanoise (tarifs réduits).

• La Cité du Design, sur l'ancien site de la Manufacture d'armes de Saint-Étienne (tarifs étudiants).

• Le Musée d'Art Moderne et Contemporain, une institution internationale dans ce domaine, avec plus de 20 000 œuvres.

- Le puits Couriot, parc-musée de la Mine, anciens puits de mine transformés en musée industriel et minier avec la reconstitution de galeries.
- Le stade Geoffroy-Guichard : en France, ce stade est une légende ! Visitez le musée des Verts, vous saurez pourquoi...
- La place Jean-Jaurès, place arborée et fleurie, avec son bassin et son kiosque à musique, animée aux beaux jours.
- Le Planétarium de Saint-Étienne, avec un exceptionnel dispositif de simulation astronomique vidéo (tarifs réduits).
- Le site Le Corbusier à Firminy (à 15 km de Saint-Étienne), le plus important ensemble immobilier de France et d'Europe créé par le célèbre architecte.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.saint-etienne-hors-cadre.fr>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

FÉVRIER

- Festival Arkomik, le plus grand rassemblement d'humour en France (tarifs réduits).

MARS

- Biennale Internationale du design, un des événements majeurs du design en France.
- Festival des Curieux Voyageurs, festival de films de voyageurs et d'aventuriers, avec de multiples animations (tarifs réduits).

AVRIL

- **Printemps Etudiant du Développement Durable**, dans votre établissement, sur les campus et au-delà, tout un programme pour agir pour la transition écologique.

MAI

- **Fest'U, le rendez-vous culturel universitaire incontournable de la ville.**
- Nuit européenne des musées, une autre façon de découvrir gratuitement les musées de la ville.
- Festival Paroles et Musiques, pour (re)découvrir la chanson française.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Trax, festival de danse hip-hop, sous toutes ses formes et ses styles.
- Festival Paroles et Musiques, festival de chanson française qui a lieu à Saint-Étienne depuis 1992.

JUILLET-AOÛT

- Le festival des Roches celtiques, musiques celtiques.
- Les *Before* de Couriot, dans le parc situé au pied du Musée de la mine, ambiance guinguette pour des événements musicaux.
- Festival des 7 collines, festival pluridisciplinaire centré sur la danse et le cirque contemporain.

SEPTEMBRE

- **SASE, Saint-Étienne Accueille Ses Étudiants**, le rendez-vous festif et culturel de la rentrée universitaire.
- **le FESTIVE**, une après-midi pour tout savoir sur la vie étudiante à l'Université, en partenariat avec le CROUS.
- **Nuit européenne des chercheurs, rencontres entre chercheurs et grand public.**
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- **Nuit des étudiants du monde.**
- **Fête de la science**, dans de nombreux lieux de la ville, dont le Village des Sciences, des espaces de découverte ludiques (animations, expositions, spectacles).

NOVEMBRE

- Le Festival Positive education, cinq jours de musique électro.
- Festival Face-à-Face, festival du film LGBT+ à Saint-Étienne.

DÉCEMBRE

- Marché de Noël et Fête de la Sainte-Barbe, tradition stéphanoise avec défilé et spectacle pyrotechnique (le musée de la Mine est ouvert gratuitement à cette occasion).
Pour en savoir plus : <http://www.saint-etienne.fr/> (rubrique culture/festivals).



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.



LES CHOSES À SAVOIR

SAINT-ÉTIENNE,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE, l'un des 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes, 2^e ville de la Région, après Lyon et avant Grenoble

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE :

405 000 habitants

28 500 étudiants

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE :

174 000 habitants

RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES,

2^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants étrangers en France (plus de 48 000 étudiants internationaux)

Université Jean Monnet de Saint-Etienne :

20 200 étudiants

dont **2 100** étudiants internationaux,

370 doctorants, **6** Ecoles doctorales,

24 unités de recherche



SAINT-ÉTIENNE, CLASSÉE PARMIS LES 46 VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements : <https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

CAMPUS FRANCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

35 rue Raulin (Bureau 304) 69007 Lyon

Accueil sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact : 04 81 88 00 40

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org